



Air France

# L'INCOMPREHENSION TOTALE !!!

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



## COMPTEUR CHS

**HEURES SUP, VACS SUP, HEURES MAJORÉES, RNP (Repas Non Pris), ...**



Vérifier sa fiche de paie est devenu quasiment impossible. Les salariés exaspérés par cette situation sont de plus en plus nombreux. Les règles « paie » appliquées sont si complexes qu'elles en sont kafkaïennes.

Autre manque de transparence : les compteurs CHS (baisse incompréhensible du compteur, débit immédiat mais crédit en fin de cycle, ...).

### Pour enfoncer le clou :

Nous avons interpellé la Direction EA concernant le suivi par le salarié des différentes "Mesures JO" (à la main du Manager) , celle-ci nous a répondu : « Tout sera en e-RH !!! »

Nous conseillons, donc, aux salariés de bien vérifier le compteur de CHS, un oubli étant vite arrivé.

**Et nous demandons à la Direction EA de faire le nécessaire pour que chaque salarié puisse faire le suivi en temps réel de son compteur.**



Vos représentants CFE-CGC



Adhésion :-)

Le mail : isoacfecgcaf@gmail.com

Le site : CFE-CGC Air France/ Exploitation Aérienne